



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### entreprises d'insertion

Question écrite n° 101246

#### Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les préoccupations suscitées, en Région Nord - Pas-de-Calais, par l'incertitude liée au financement des structures concourant à l'insertion par l'activité économique. En effet, la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a été récemment informée, par la direction générale à l'emploi, des crédits qui lui seront attribués, au titre de l'exercice 2006, pour l'insertion par l'activité économique. Il semblerait, en l'occurrence, que l'enveloppe budgétaire destinée à en financer le programme soit d'un montant sensiblement inférieur aux besoins exprimés par les acteurs de terrain. Considérant le fait que ces structures constituent des leviers essentiels de la lutte contre les exclusions, placée par le Gouvernement, au coeur même du plan de cohésion sociale, il lui demande de bien vouloir lui apporter, en l'occurrence, quelques éléments de précisions sur le montant de l'enveloppe budgétaire allouée par l'État et lui indiquer ses intentions en la matière.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Decool](#)

**Circonscription :** Nord (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 101246

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er août 2006, page 7949